

 Traverser prudemment la D5 et descendre vers la Gravette, puis traverser Barbin et Douault.

 Soyez très prudent au croisement des D5 et D103.

Rejoindre La Brousse, puis La Règle, avant de descendre vers La Gendrie.

 À droite, point de vue sur le **château de Régné**.

Entré dans le patrimoine de la famille de Vasselot dès 1403, le château passa quelques années dans la famille Thébaud, puis revint aux Vasselot après échange avec leurs cousins Thébaud pour ne plus quitter la famille.

Franchir le **pont de La Gendrie** et continuer en direction d'Ainçay.

 **Son lavoir** où les chevaux pourront se désaltérer et **ses tombes protestantes** méritent le détour.

Le pouvoir interdisant aux «parpaillots» le droit de partager le cimetière des Catholiques, les Protestants devaient creuser leurs tombes dans les jardins ou les champs.

 Poursuivre en direction de Souvigné en traversant la **D 103** prudemment.

 **Au retour, avant de quitter Souvigné, une visite s'impose** pour un rappel de l'Histoire locale avec le **temple protestant**.

En 1598 la révocation de l'Édit de Nantes contraint les Protestants à la clandestinité ; Louis XIV ordonna la destruction des temples et le départ des pasteurs, condamnant ainsi les prédicants à se réunir en secret, le soir, pour faire lecture de la Bible. On appelait ces réunions les assemblées au désert. Ce n'est qu'après la révolution française que les temples furent reconstruits.

Celui de Souvigné fut reconstruit avec les pierres de l'Église et inauguré en 1865. Comme le temple de Chauray, il est en forme de trèfle.

À l'intérieur, une très jolie chaire où s'enlace une vigne chargée de grappes et dominée par une étoile et un globe.

 À côté du temple, le **musée de la Coiffe et du pays Pelebois** retrace la vie quotidienne du 19^e siècle.

Rejoindre le point de départ par les rues du Temple et de la Chapelle, puis l'allée à l'angle de la rue du Rompis.

 Soyez très prudent en traversant la D10.

Afin de connaître les jours de chasse en forêt domaniale de l'Hermitain, se rendre sur le site de l'ONF :

www.onf.fr/centre_ouest_auvergne_limousin/sommaire/chasse/poitou-charentes/

SOUVIGNÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **la forêt domaniale de l'Hermitain ;**
- **un point de vue sur le château de Régné ;**
- **tombes protestantes, petits lavoirs et fontaines ;**
- **le temple de Souvigné ;**
- **le musée de la Coiffe de Souvigné ;**
- **un point de vue sur le château des Essarts ;**
- **le vallon boisé du ruisseau de Chambrille ;**
- **le rocher de la Dame de Chambrille.**

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

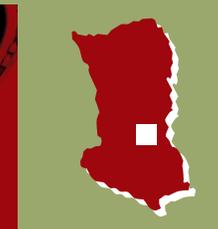
- évitez de piétiner les fleurs et les plantes,
- ne laissez aucun débris derrière vous,
- respectez les lieux habités,
- restez sur les sentiers.



- © Département des Deux-Sèvres
www.randoendeuxsevres.fr
Tél. 05 49 06 77 65
- Comité Départemental de Tourisme Équestre en Deux-Sèvres
<http://cdte79.free.fr>
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Département des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

SOUVIGNÉ



Chevauchée en forêt de l'Hermitain

Entre plaine et forêt, entre Sèvre et Hermitain, randonnez au cœur d'une campagne vallonnée, au gré des pierres et de l'histoire, de l'eau et des légendes.

Accès : 5 km au sud de Saint-Maixent-L'École par la D10

Départ : parking du terrain de football (D10 Melle - Saint-Maixent-L'École)

Distance : 28,7 km

Durée : 4 à 5 h

Balilage : orange

(circuit non accessible aux attelages)

Rando équestre
en Deux-Sèvres

P Le départ se situe à 150 m en bordure de la D10 (direction Saint-Maixent-L'École). Soyez très prudent.

Descendre jusqu'aux Madelaines en prenant garde à l'important dénivelé.

 Réjoindre **la fontaine de Glandune** où les chevaux pourront se désaltérer.

En 1875, il fut question d'y implanter la laiterie de Soignon, mais l'accès était trop difficile. On y a donc construit un lavoir. Quand les femmes avaient beaucoup de linge à rincer, elles y descendaient «en mue»: la mue était un moyen de transport, à la fois pour les gens, le linge ou la paille. C'était une petite charrette avec des barreaux en fer.

 À hauteur de Glandune, un rapide aller-retour sur la gauche s'impose pour découvrir un très vieux lavoir : **la fontaine Birot**.

En hiver, l'eau est tiède. Les anciens venaient y laver les tripes de cochon, sans doute pour ne pas salir l'eau des autres lavoirs.

 Après la vallée, sur la gauche, un lavoir.

 À hauteur de La Garennerie, sur la gauche, point de vue sur le **château des Essarts** (fin XIX^{ème}).

  Longez **la forêt domaniale du Fouilloux** et traversez la **D5** pour atteindre la fameuse **vallée de Chambrille**.

 Longez **le ruisseau de Chambrille** jusqu'au pied du rocher de la **dame de Chambrille**.

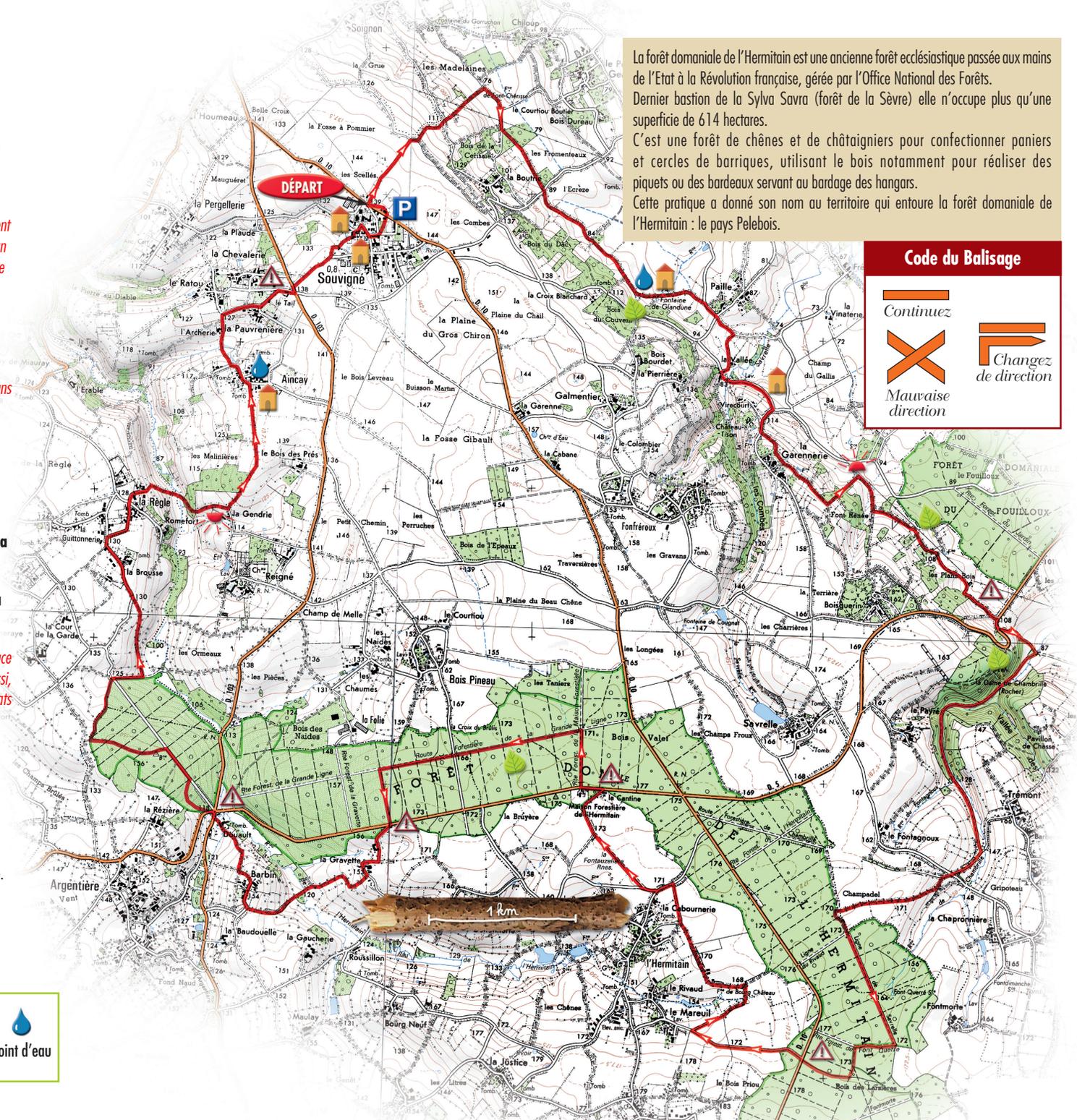
Assassinée par un mari jaloux, la Dame de Chambrille est pétrifiée sur place dans les schistes. Son amant, Guy de Trémont, mortellement touché lui aussi, jalonne, dans sa fuite, le chemin de gouttes de sang, transformées en grenats encore charmés par le ruisseau.

Remonter jusqu'à la forêt domaniale de l'Hermitain et emprunter par la gauche la ligne de Savrelle et une partie de la route forestière de Font Querré.

  Traverser la **D 10** et tourner à droite juste avant Le Mareuil.

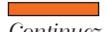
  Rentrer dans la forêt de l'Hermitain à hauteur de La Cantine. Traverser prudemment la D 5 et rejoindre la route forestière de La grande ligne. Après avoir traversé une route, poursuivre sur la même allée. Puis tourner à gauche entre les parcelles 33 et 34.

					
Patrimoine bâti	Point de vue	Aire de pique-nique	Patrimoine naturel	Traversée de route	Point d'eau



La forêt domaniale de l'Hermitain est une ancienne forêt ecclésiastique passée aux mains de l'Etat à la Révolution française, gérée par l'Office National des Forêts. Dernier bastion de la Sylva Savra (forêt de la Sèvre) elle n'occupe plus qu'une superficie de 614 hectares. C'est une forêt de chênes et de châtaigniers pour confectionner paniers et cercles de barriques, utilisant le bois notamment pour réaliser des piquets ou des bardeaux servant au bardage des hangars. Cette pratique a donné son nom au territoire qui entoure la forêt domaniale de l'Hermitain : le pays Pelebois.

Code du Balisage

	Continuez
	Mauvaise direction
	Changez de direction